



D.O.T- MOSTAGANEM -
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Réf: DOT/SDT/DRA/ 16 /2023

Mostaganem, Le 09/04/2023.

LE DIRECTEUR D'ALGERIE TELECOM DE MOSTAGANEM
A
Monsieur Le Gérant de l'Entreprise EURL SIRTEL

Objet: Mise en demeure

Projet: Travaux de rétablissement des câbles de distributions suite acte de vol au niveau de:
Stidia plage tête 9 MSAN STIN et Douar Djedid têtes 1 à 4 MSAN DDJN.

ODS : N°151/23 du 03/04/2023.

J'ai le regret de vous informer qu'il a été constaté l'arrivée de votre équipe en retard le 04/04/2023 malgré les recommandations qui ont été donnés à votre chef d'équipe.

Par ailleurs, Je vous informe que mes services rencontrent des difficultés pour vous contacter (pas de réponses aux appels téléphoniques), et que votre équipe souffre du manque de moyens matériel notamment manque les moyens de transport de câble.

A cet effet, et s'agissant des travaux d'urgence je vous mets en demeure et sans délais pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter ces retards à l'avenir et renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour terminer les travaux.

A défaut, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.



ALGERIE TELECOM SPA

**DIRECTEUR OPERATIONNEL DES
TELECOMMUNICATIONS**

DOT-MOSTAGANEM

Signé: M.SOLTANE BENALLOU